



République Française
Département de l'Aube
Arrondissement de Troyes
Commune de Sainte-Savine

CONSEIL MUNICIPAL

Objet : CONSEIL MUNICIPAL

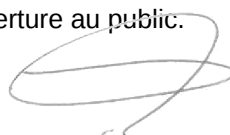
La prochaine réunion aura lieu SALLE du CONSEIL MUNICIPAL - Hôtel de Ville, 1er étage, le

jeudi 09 juillet 2026 à 18:30

L'ordre du jour sera le suivant :

- Note de synthèse
- Approbation du PV de la séance du 20 avril 2026
- Approbation du PV de la séance du 08 juin 2026
- Compte rendu délégation permanente de M. Le Maire
- Partenariat avec « Ammareal » pour la cession de livres
- Demande de subvention – fonds documentaire Médiathèque
- Occupation du Cosec et mise à disposition de la salle de renforcement musculaire - actualisation de la convention
- Subvention exceptionnelle - Association "Mieux vivre ensemble"
- Déchetterie de La Chapelle Saint-Luc- consultation des communes sur le projet de modernisation
- Site patrimonial remarquable - actualisation du périmètre
- Affectation des dépenses « fêtes et cérémonies » au compte 6232
- Tableau des emplois - Mise à jour du tableau des effectifs
- Mise à disposition d'agents - Actualisation des modalités de mise à disposition des personnels communaux au bénéfice du CCAS
- Règlement intérieur du Conseil Municipal - Adoption à la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante
- Compilation et actualisation des tarifs des services publics municipaux
- Fourrière automobile - Rapport annuel 2025 de service public délégué
- Marché de maîtrise d'œuvre - Requalification / extension de la Maison des Viennes
- Participation financière allouée à l'Ecole privée Louis Brisson pour l'année 2026
- Participation financière aux classes découvertes
- Subvention exceptionnelle à la classe nature de l'école Lucie-Aubrac
- Convention de partenariat avec la Ville de Buchères pour l'organisation d'une sortie éducative
- Renouvellement de la convention de partenariat Centre Médico scolaire
- Unité d'enseignement en maternelle Autisme - Renouvellement de convention entre la Ville et ses partenaires
- Renouvellement du dispositif d'aide à l'immobilier commercial

Je vous rappelle que les dossiers présentés en Conseil Municipal (projets de délibérations et pièces annexes, contrats, conventions, etc.) sont consultables en Mairie aux horaires habituels d'ouverture au public.



Arnaud MAGLOIRE

Arnaud MAGLOIRE
2026.07.03 16:06:41 +0200
Ref:11342478-17121689-1-D
Signature numérique
le Maire